

STAGE OCTOBRE 2019

Durant les vacances d'octobre, l'Ecole de Natation de Thônex organisera, sous forme de stage, des cours privés ou semi-privés de natation pour adultes et enfants dès 4 ans (du mardi 22 au samedi 26 octobre 19).

Durée des cours : 25 minutes par jour.

Prix des cours par personne :

| | 5 cours (9h-13h) du mardi 22 au samedi 26 octobre | 4 cours (13h-19h) du mardi 22 au vendredi 25 octobre |
|---------------------|--|---|
| Cours semi-privés : | 135 CHF | 108 CHF |
| Cours privés : | 185 CHF | 148 CHF |

ATTENTION :

- Les entrées à la piscine de Thônex ne sont pas comprises dans le prix des cours.
- Cours Semi-Privés : si un élève devait se retrouver seul en cours semi-privés par manque de demandes d'autres personnes de même niveau, nous nous permettrons de le contacter et de lui proposer 2 solutions alternatives :
 - soit transformer ses cours semi-privés en cours privés.
 - soit le garder seul, mais nous réduirons son stage d'un cours.

Tous nos élèves possédant une adresse e-mail recevront la confirmation de leur inscription et la facture par ce biais et, sur demande, pourront recevoir la facture par courrier.

Les élèves qui ne peuvent suivre le cours du samedi doivent s'inscrire dans les cours de l'après-midi (du mardi au vendredi).

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne depuis notre site internet (www.ecolenatationthonex.ch)

Voici nos conditions générales à lire attentivement, elles contiennent des informations très importantes pour le bon déroulement des cours. Et je recommande à toutes les personnes dont les enfants suivront leurs premiers cours de natation de prêter une attention toute particulière aux règlements de la piscine de Thônex et de l'Ecole de natation.

CONDITIONS GENERALES

Annulation de cours : Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucune annulation n'est possible.

Les absences, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas remboursées.

En cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 2 cours consécutifs, et sur présentation d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

En cas de problème non prévisible à l'avance qui oblige l'Ecole de natation à annuler un cours, les élèves sont prévenus par mail ou téléphone. L'annulation d'une leçon ne donne pas droit à un remboursement. Un cours de remplacement sera proposé.

Règlement des cours : Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur le document que vous avez reçu par mail et que vous pouvez imprimer au besoin.

Les cours doivent être réglés avant la première leçon. Nous n'acceptons aucun élève, même lors du premier cours, si la facture n'est pas réglée.

Nos coordonnées de paiement :

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH20 0900 0000 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Entrées Piscines : Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours. Des abonnements de 10 entrées au tarif réduit de 18 francs (enfants) et 30 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la Piscine et sur présentation de la confirmation d'inscription.

Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Règlement piscine de Thônex : *L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain. Les accompagnants qui franchiraient le pédiluve, en étant habillés, seront refoulés hors du bassin et leurs enfants ne seront pas acceptés à leur cours.*

Le nouveau règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Règlement Ecole de natation de Thônex : Les élèves de moins de 10 ans doivent être confiés à leur moniteur(trice) par la personne accompagnatrice qui les récupère dès la fin du cours.

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

A Thônex, les accompagnants ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs.

Assurances : Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.